



United Nations Economic
Commission for Europe



Secretariat of the Union for the Mediterranean
Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée
الإمانة العامة للإتحاد من أجل المتوسط



Ministry for the Environment,
Land and Sea



TABLE RONDE INTERNATIONALE SUR LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU TRANSFRONTIERES DANS LE SUD DE LA MEDITERRANEE

26 - 27 novembre 2012
Chambre des Députés, Rome, Italie

Rapport de la réunion



Table des matières

Préface.....	3
Section I: Contexte	4
Section II: Buts et objectifs	6
Section III: Organisation des travaux.....	7
Section IV: Conclusions.....	18
ANNEXE I - Programme de la Table ronde	20
ANNEXE II - Liste des participants	26

Préface

La Table ronde internationale sur la gestion des ressources en eau transfrontières dans le sud de la Méditerranée a été organisée conjointement par la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU), le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM), le Global Water Partnership Méditerranée (GWP-Med), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) International Waters Learning Exchange and Resource Network (IW: LEARN), et la composante Méditerranéenne de l'Initiative Européenne pour l'Eau (MED EUWI), avec le soutien du ministère italien de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mer.

La Table ronde s'est tenue les 26-27 novembre 2012, avant la sixième session de la Réunion des Parties à la Convention de la CEE-ONU sur la Protection et l'Utilisation des Cours d'Eau Transfrontières et des Lacs Internationaux (Convention sur l'Eau), qui a eu lieu les 28-30 novembre 2012.

La table ronde a rassemblé environ 70 participants : représentants gouvernementaux, organisations internationales, organisations non gouvernementales et autres parties prenantes, telles que représentants des organes conjoints des bassins partagés, associations régionales et réseaux de la société civile, acteurs appuyant les processus politiques et des initiatives régionales, associations d'utilisateurs d'eau, pays donateurs, et institutions et organisations internationales.

Ce rapport revient sur le contexte ainsi que les conclusions de la table ronde et est structuré comme suit:

- I) Contexte, expliquant l'environnement propice dans lequel la table ronde a eu lieu,
- II) Buts et objectifs,
- III) Organisation du travail pendant la table ronde, et
- IV) Conclusions.

Un ensemble d'annexes est joint au rapport, y compris la version finale du programme et la liste des participants.

L'ensemble des documents liés à la table ronde, y compris les présentations et photos sont disponibles sur: www.gwpmed.org & www.unece.org/env/water/southmed_roundtable.html

I. Contexte

L'eau est une ressource de plus en plus rare dans la région méditerranéenne, inégalement répartie dans le temps comme dans l'espace, et fortement exploitée. De nombreux pays du Sud de la Méditerranée sont fortement dépendants des ressources en eau partagées, eau de surface comme eau souterraine. Considérant la croissance démographique actuelle et future, les impacts de la variabilité et du changement climatiques et les changements économiques et sociaux, la gestion de l'eau constitue un défi majeur. La coopération transfrontalière devient ainsi de plus en plus cruciale pour éviter les conflits entre pays riverains, pour optimiser l'utilisation des ressources et assurer leur durabilité, contribuant ainsi à la stabilité, la paix et la prospérité dans la région.

Bien qu'il existe des exemples réussis d'efforts en vue d'une gestion conjointe des eaux de surface et des eaux souterraines transfrontières dans le Sud de la Méditerranée, la collaboration entre les pays reste généralement limitée. Les usages conflictuels de l'eau, les cadres juridiques et institutionnels différents, les priorités politiques et les intérêts stratégiques divergents ainsi que le niveau de développement parfois inégal sont quelques-uns des obstacles qui entravent la coopération. Dans certains cas, des relations politiques turbulentes ont mené les efforts de coordination à une impasse.

De nombreux acteurs, tels que la Commission Economique et Sociale de l'ONU pour l'Asie Occidentale (CESAO), la CEE-ONU, l'UpM, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), L'Initiative Européenne pour l'Eau, le GWP-Med ainsi que de nombreux donateurs bilatéraux travaillent aux niveaux régional, sous-régional, national et à l'échelle du bassin versant pour aider à surmonter ces obstacles et promouvoir une coopération renforcée pour la gestion durable des eaux transfrontières.

Au travers de l'échange d'expériences s'appuyant sur les résultats positifs découlant de la gestion coopérative des ressources en eau partagées, il s'est avéré possible de catalyser encore plus le progrès, comme en témoignent, par exemple, le dialogue régional sur les questions de gestion des ressources en eau transfrontières dans les pays du Sud-Est de l'Europe dans le cadre de la Phase Petersberg II / Processus de la Déclaration d'Athènes, la CEE-ONU ou le projet FEM IW: LEARN mené par le PNUD, avec l'assistance technique du GWP-Med.

La Convention sur l'eau, depuis son entrée en vigueur en 1992, a fourni un cadre important pour l'amélioration de la gestion des eaux de surface et des eaux souterraines transfrontières dans la région paneuropéenne. S'appuyant sur les succès obtenus au cours des 20 dernières années, les Parties à la Convention ont adopté en 2003 des amendements afin d'ouvrir la Convention à l'adhésion par les pays non CEE. Les amendements à la Convention sur l'eau de la CEE-ONU, permettant à tous les Etats membres des Nations Unies d'y adhérer, ont reçu le nombre de ratifications requises et sont entrés en vigueur le 6 février 2013. La Convention sur l'eau va ainsi se transformer en un cadre juridique mondial multilatéral pour la coopération sur les eaux transfrontières, ouverte à la ratification par tous les États Membres de l'ONU. Dans ce contexte, la Convention sur l'eau peut offrir un cadre de coopération solide également pour les pays du Sud de la Méditerranée. L'expérience, ainsi que les lignes directrices politique et technique développées dans son cadre, peuvent être utiles pour les pays sud-méditerranéens afin de développer la coopération au niveau régional et du bassin, ainsi que pour potentiellement transférer et reproduire des exemples / expériences de réussite dans la région du sud de la Méditerranée.

Afin de renforcer la base de connaissances sur les eaux partagées, la CESAO et la coopération CESAO-BGR ont apporté leur soutien à la gestion des ressources en eau partagées dans la région à travers de consultations d'experts et de la préparation de l'état des lieux des ressources en eau partagées en Asie occidentale. En outre, le Conseil Ministériel Arabe de l'Eau (AMWC) a demandé au Centre d'études sur l'eau et la sécurité arabe de l'eau de la Ligue des États arabes et à la CESAO de préparer un cadre juridique sur les eaux partagées dans la région arabe. L'objectif de ce cadre juridique est d'établir les principes fondamentaux sur lesquels cette coopération, la gestion et l'allocation entre pays riverains des ressources en eau partagées et des aquifères devraient être fondées. Sur la base des résolutions de l'AMWC, la préparation du cadre juridique est en bonne voie grâce à un processus intergouvernemental de consultation. Ce processus est toujours en progrès et sera intégré à la prochaine session ministérielle de l'AMWC prévue à la mi-2013.

Depuis ses débuts en juillet 2008, l'Union pour la Méditerranée a mis en évidence l'importance de l'élaboration d'un cadre commun dans la région portant sur l'utilisation et la gestion des ressources en eau douce. L'annexe de la Déclaration de Paris dit que «l'importance de l'eau est reconnue: la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne en Jordanie en Octobre 2008 définira une stratégie méditerranéenne de l'eau». La Déclaration des ministres des affaires étrangères réunis à Marseille (4 novembre 2008) est allée plus loin en affirmant l'importance de l'élaboration d'un cadre commun indiquant «La Réunion ministérielle Euromed sur l'eau se tiendra en Jordanie. Les ministres conviennent de définir la stratégie pour l'eau dans la région méditerranéenne conformément aux orientations arrêtées par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Paris pour la Méditerranée. Ils encouragent une mise en œuvre rapide des partenariats pour mettre en œuvre des projets concrets en accord avec les dispositions de la stratégie». Quatre ans plus tard, un cadre commun sur l'eau douce dans la région méditerranéenne reste aléatoire bien que le Secrétariat de l'UpM persévère dans l'identification des projets en harmonie avec l'objectif plus large de l'Union pour la Méditerranée.

Un autre processus important de valeur ajoutée potentielle dans le domaine de l'eau (et des ressources en eaux partagées) consiste en la Plateforme 5+5 Western Mediterranean (WMP) qui regroupe dix pays riverains de la Méditerranée de l'ouest, à savoir cinq pays de l'Union arabe du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) et cinq pays de l'Union européenne (France, Italie, Malte, Portugal et Espagne). Les réunions ont commencé dès 1990, mais le développement le plus récent est la signature de la Déclaration de Malte lors du deuxième Sommet des Chefs d'Etat et des gouvernements des États membres du WMP (La Valette, 5-6 octobre 2012) qui a appelé à la définition d'une stratégie sur l'eau de la Méditerranée de l'ouest visant à promouvoir la conservation des ressources en eau, la diversification des ressources d'approvisionnement en eau et l'utilisation efficace et durable de ressources en eau. La Déclaration a explicitement spécifié qu'une telle stratégie devrait être basée sur le travail technique développé dans le cadre de l'UpM et de la Stratégie pour l'eau en Méditerranée, et une invitation a été adressée à la Commission Européenne afin que cette dernière soutienne cet effort.

II. Buts et objectifs

La Table ronde a servi de plate-forme pour l'échange d'informations et le partage d'expériences sur la gestion des ressources en eau transfrontières dans la Méditerranée et pour faciliter un débat sur les progrès accomplis et les défis à venir.

Plus précisément, la réunion a permis aux participants de:

- Débattre de l'état actuel, des progrès accomplis et des défis qui se posent en matière de coopération sur les eaux transfrontières dans le sud de la Méditerranée
- Echanger les expériences, les leçons apprises et mettre en valeur les bonnes pratiques de la coopération transfrontalière pour différents bassins / aquifères, à la fois du nord et du sud de la Méditerranée.
- Accroître la sensibilisation à et la compréhension de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU et ses activités, y compris les documents d'orientation technique et stratégique élaborés dans son cadre et les expériences pratiques de son application
- Mettre l'accent sur le rôle de la société civile, des acteurs non-étatiques et également des parlementaires sur la gestion des ressources en eau transfrontières
- Identifier les options aux niveaux technique et politique pour l'avenir
- Identifier des cas spécifiques de coopération sur les eaux partagées qui présentent un certain niveau de maturité et qui pourraient être favorisés par les riverains comme des projets prioritaires à soutenir.

En outre, la Table ronde a facilité la discussion sur l'ouverture de la Convention sur l'Eau aux pays au-delà de la région CEE (à savoir sur la globalisation de la Convention sur l'Eau). La Table ronde a précédé la sixième session de la Réunion de Parties à la Convention sur l'Eau (Rome, 28-30 novembre 2012), au cours de laquelle les conclusions principales de la Table ronde ont été présentées le 28 novembre. L'appui exprimé par les participants de la Table ronde à l'adhésion possible des pays de la Méditerranée du sud à la Convention sur l'Eau a été mentionné lors de la Réunion des Parties. Dans ce contexte, la Tunisie a annoncé son intérêt d'initier le processus pour son adhésion à la Convention sur l'Eau le plus tôt possible, et le Maroc a été également positif quant à ce développement. Parallèlement, la Table ronde a donné l'opportunité de mettre l'accent sur les liens et les complémentarités avec la Convention de 1997 sur le droit relatif à l'utilisation des cours d'eau de l'ONU ainsi qu'avec la Plateforme de la Méditerranée de l'Ouest 5+5.

III. Organisation des travaux

La Table ronde était articulée autour de neuf (9) séances plénières, y compris celles d'ouverture et de clôture. Pendant les séances, les différents aspects de la gestion de l'eau transfrontière dans la région méditerranéenne ont été examinés.

Plus précisément:

JOUR 1, 26 novembre 2012

10:00 – 10:30 Session d'Ouverture

- *M. Massimo Cozzone, Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mer, Italie, Vice-Président de la Réunion des Parties de la Convention sur l'Eau de la CEE-ONU*

- *Mme Maro Evangelidou, Secrétaire Générale, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et du Changement Climatique, Grèce*

- *Mme Francesca Bernardini, Secrétaire de la Convention sur la Protection et l'Utilisation des Cours d'Eau Transfrontières et des Lacs Internationaux, Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU)*

- *M. Rafiq Husseini, Secrétaire Général Adjoint, Division Eau et Environnement, Union pour la Méditerranée (UpM)*

- *M. Mish Hamid, Gestionnaire de Projet, Fonds Pour l'Environnement Mondial (FEM) IW:Learn III*

- *M. Michael Scoullos, Président, Global Water Partnership-Mediterranean (GWP-Med)*

La Session a ouvert la Table ronde avec les déclarations des représentants de co-organisateur et du Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mer, en tant qu'hôte de la réunion. Certains des principaux défis rencontrés ont été mentionnés, tels que la diminution naturelle des ressources en eau, la croissance de la population à tous les deux rives du bassin méditerranéen, la crise politique en cours dans la région, les conséquences



Session d'ouverture: M. Mish Hamid, M. Massimo Cozzone, Mme Francesca Bernardini, Mme Maro Evangelidou, M. Rafiq Husseini, M. Michael Scoullos (de gauche à droite)

économiques et sociales de la crise financière, les processus de planification liés à l'eau insuffisants et les nombreuses complexités et interdépendances qui ne permettent pas nécessairement une gestion rationnelle des ressources. Lors de la dernière intervention, la structure ainsi que les objectifs de la Table ronde ont été présentés.

10:30 – 11:50 Session 1

Cadrage : La gestion des ressources en eau transfrontières autour de la Méditerranée

Modérateur: M. Rafiq Husseini, UpM

- Aperçu sur la gestion des eaux transfrontières dans la Méditerranée

Mme Anthi Brouma, Chargée de Programmes Senior, Global Water Partnership-Mediterranean (GWP-Med)

- Inventaire des ressources en eau partagées en Asie Occidentale: Résultats concernant l'état, les défis et la coopération

M. Andreas Renck, Conseiller Principal/Coordinateur de Projet BGR, Coopération ESCWA-BGR

- Etat, défis et réponses : Afrique du Nord

M. Khatim Kherraz, Secrétaire Exécutif, Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)

- Etat, défis et réponses: Europe du Sud Est

Mme Francesca Bernardini, CEE-ONU

Discussion

La Session 1 a préparé le terrain pour les discussions au cours de la Table ronde en donnant un aperçu de l'état, des principaux défis et des opportunités en matière de gestion des ressources en eau transfrontières dans la Méditerranée avec, entre autres, des présentations portant sur la situation dans les différentes sous-régions.

Les discussions ont porté sur des questions relatives à la compilation de l'inventaire d'ESCWA-BGR, au rôle / implication des différents acteurs dans son élaboration ainsi qu'à l'état actuel et au développement futur de la carte hydrogéologique de l'Afrique qui a débuté en 2000. L'importance du mécanisme de consultation mis en place dès le début de l'élaboration de l'inventaire a été soulevée. Le modèle de consultation utilisé pour la gestion des aquifères de nord-ouest du Sahara a été cité comme un exemple réussi avec un fort potentiel d'être répliqué. En plus d'avoir mis au point une base de données opérationnelle qui est accessible aux trois pays riverains, le système NWSAS comprend une structure de consultation tripartite avec un comité de pilotage, une unité de coordination et un comité scientifique *ad hoc*.

Les participants ont reconnu la difficulté relative à la transposition des expériences de réussite lorsque les spécificités culturelles et contextuelles ne sont pas prises en compte dans leurs adaptations. Néanmoins, l'utilité du partage d'expériences constructives et de la valorisation d'exemples concluants reproductibles a été reconnue. En outre, les questions liées à la validation des données et de la réticence des pays à partager ces informations ont été largement soulevées.

La connaissance limitée ou incomplète des ressources en eau a également été reconnue comme un sérieux obstacle à la planification durable.

La Mauritanie a exprimé son intérêt à s'engager davantage sur des questions de coopération transfrontalière et a sollicité le soutien au travers d'expertise technique et de mobilisation de ressources.

11:50 – 13:30 Session 2

Création d'un environnement propice à la coopération: instruments juridiques mondiaux et régionaux

Modérateur: *M. Stefano Burchi, Association Internationale du Droit des Eaux*

- La Convention des Nations Unies pour les eaux transfrontalières : Contexte, contenu et pertinence

Mme Flavia Loures, Fonds Mondial pour la Nature (WWF)

- La Convention sur l'Eau de la CEE-ONU : de l'échelle régionale à l'échelle mondiale?

Mme Francesca Bernardini, CEE-ONU

- Promouvoir la coopération autour des aquifères transfrontaliers

Mme Alice Aureli, Chef de Section, Systèmes Eaux Souterraines, Secteur Sciences Naturelles, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)

- Développer une convention régionale sur les eaux partagées dans la région Arabe

M. Mohamed Al-Hamdi, Premier Chargé des Affaires Economiques, Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (ESCWA)

Discussion

La Session 2 était axée autour les instruments juridiques qui peuvent être utilisés pour faciliter les efforts de coopération concernant les eaux partagées et a examiné la façon dont ils ont été utilisés ainsi que les possibilités qu'ils offrent. La présentation de ces instruments a permis de sensibiliser les participants et de renforcer la connaissance d ces différents outils juridiques, ce qui facilité la discussion qui a suivi. L'accent a été mis sur la complémentarité et le renforcement mutuel des instruments juridiques disponibles.

Les discussions ont suscité des questions quant aux modalités d'adhésion et la mise en œuvre des différents instruments, l'utilisation des outils complémentaires ainsi que des opportunités qui en découlent pour la promotion de la coopération transfrontalière. Le facteur temps est un élément important des processus transfrontaliers qui nécessitent souvent de longues délibérations avant d'atteindre un stade de maturité. La nécessité de mobiliser les parties prenantes concernées de façon continue a été soulignée.

Plusieurs représentants de pays ont mentionnés de façon positive les avantages potentiels de l'adhésion aux conventions régionales ou internationales, mais ont demandé plus d'informations sur la valeur ajoutée et les complémentarités entre les différentes conventions, dans le contexte particulier de leur pays. Les participants ont également reconnu l'avantage d'organiser la Table ronde consécutivement avec la Réunion des Parties de la Convention sur l'Eau, ce qui a permis d'assister à une telle réunion et de se rendre compte de l'interaction entre les pays.

14:45– 16:00 Session 3

Création d'un environnement propice à la coopération: Aspects juridiques et institutionnels

Modérateur: *Mme Maro Evangelidou, Secrétaire Générale, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et du Changement Climatique, Grèce*

- Mise en place des instruments juridiques et institutionnels: application d'une vision partagée de la gestion des ressources en eau transfrontières

M. Dejan Panovski, Membre, Core Group du Drin

- La nécessité d'élaborer un cadre global pour les eaux souterraines transfrontières: Exemples du Sud de la Méditerranée

M. Mohamed Elrawady, Expert Ressources en Eau, Centre pour l'Environnement et le Développement dans la Région Arabe et l'Europe (CEDARE)

- Un cadre pour le suivi et l'évaluation conjoints du Système Aquifère du Sahara Septentrional

M. Hervé Trebossen, Conseiller Scientifique et Technique, Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)

Discussion

La session, basée sur des exemples de la Méditerranée, a permis de discuter des différents aspects juridiques et institutionnels pour la promotion de la coopération et de la gestion des ressources en eau transfrontières.

Au cours des discussions, la valeur d'avoir un promoteur du dialogue (comme une organisation internationale, une organisation « à multiples parties prenantes », un pays ou un mélange des acteurs) a été soulignée. L'initiation d'un dialogue a été reconnue comme une étape très importante, ayant un fort potentiel pour lancer un processus. L'exemple des aquifères de Sahara nord-ouest a été jugé comme un processus important en Afrique du nord en termes d'engagement des pays riverains, confirmant le besoin de soutenir/améliorer davantage le processus de consultation parmi les trois parties concernés. Le cas du dialogue sur le bassin de la rivière du Drin a été accueilli positivement, particulièrement en vue de son contexte politique et transfrontalier et de son potentiel de devenir un exemple à suivre / cas de référence.

16:30 – 18:15 Session 4

Création d'un environnement propice à la coopération : Gestion conjointe des ressources en eau

Modérateur: *Mr. Vangelis Constantianos, Executive Secretary, GWP-Med*

- Gestion conjointe des ressources en eau : exemples de la Jordanie

Mr. Mohammad Alatrash, Directeur, Ministère de l'Eau et de l'Irrigation, Jordanie

- Gestion coopérative de l'eau dans le bassin de la rivière Sava

Mr. Samo Grošelj, Secrétaire Adjoint pour la Protection des Eaux et des Systèmes aquatiques, Commission du Bassin de la Rivière de Sava

- Création du savoir et des instruments pour la gestion des Aquifères Karstiques

Mr. Neno Kukuric, Directeur de projet, Projet du Système Transfrontalier des Aquifères Dinariques et Karstiques (DIKTAS)

- Application du concept Ecosystème dans les négociations sur les eaux transfrontalières: exemple des marais irakiens au sein du système Tigre Euphrate

Mr. Fouad Abousamra, Coordinateur Régional, Gestion des Ecosystèmes, Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Bureau Régional pour l'Asie Occidentale (UNEP ROWA)

Discussion

Cette session s'est focalisée sur les expériences et les leçons apprises, à la fois positives et négatives, à partir d'exemples de gestion conjointe de ressources partagées. Les présentations portaient sur des questions techniques et stratégiques liées au contrôle et à l'évaluation des eaux de surface souterraines, transfrontières, y compris la gestion et l'échange d'informations communes. Le fait que la bonne gouvernance au niveau transfrontalier nécessite une bonne gouvernance au niveau national a été soulevé. L'importance de l'implication des parties prenantes, y compris des ONG, dès le début du processus, a été soulignée ainsi que le défi de maintenir le niveau de l'implication forte du gouvernement pendant toute la durée du processus. En outre, les cas présentés ont favorisé des discussions sur des exemples positifs de coopération au niveau des bassins à travers une approche intégrée, y compris la protection des écosystèmes. Les participants ont reconnu le cas du bassin de la rivière Sava comme un exemple de coopération réussie au milieu d'une sous-région turbulente qui a été engagée dans un conflit armé il y a peu.

DAY 2

09:00 – 11:00 Session 5

Création d'un environnement propice à la coopération: Engagement des parties prenantes et renforcement des capacités

Modérateur: *Mme Dionysia-Theodora Avgerinopoulou, Président du Cercle Méditerranéen des Parlementaires pour le Développement Durable (COMPSUD), Présidente du Comité de l'Environnement au Parlement Hellénique*

- Le renforcement des capacités en matière de diplomatie sur l'eau et de techniques de négociation dans le monde arabe

Mme Chahra Ksia, Présidente, Centre des Etudes Hydriques et de Sécurité Arabe de l'Eau, Ligues des Etats Arabes

- L'approche du dialogue dans la coopération transfrontalière concernant la conservation des écosystèmes

M. Nejib Benessaiah, Coordinateur, MedWet

- Renforcement des capacités au sein de l'Autorité Palestinienne de l'Eau

Mme Najwan Rukab, Unité du Comité Conjoint de l'Eau, Autorité Palestinienne de l'Eau

- L'implication des ONG dans la gestion des ressources en eau transfrontalières

Mme Thomie Vlachogianni, Chargée de Programmes, Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSD)

- Renforcement des institutions pour les eaux transfrontalières en Afrique, Projet pan-africain ANBO / GWP avec l'appui de l'UE

Mr. Francois Brikke, Chargé Principal de Réseau, Global Water Partnership (GWP)

Discussion

La session 5 a mis en évidence le rôle des parties prenantes et des acteurs principaux dans la promotion de la gestion des ressources en eau transfrontière pour favoriser une plus grande participation, l'équité, et la responsabilité ainsi que le renforcement de leur capacité. Les intervenants ont partagé leurs expériences relatives à la participation des acteurs non étatiques et l'importance de renforcer les capacités des acteurs impliqués. Pendant les débats, l'accent a été mis sur la planification propice du projet

MedWet au Maroc, qui a coïncidé avec le débat national sur l'eau ; ceci a aidé à la signature du contrat des aquifères pour la Nasra. L'importance de l'implication de l'agence de gestion du bassin dans le processus a été mise en évidence, et le contrat actuel a été caractérisé comme le ciment dans le processus de dialogue. Le potentiel de reproductibilité d'un tel exemple a été largement reconnu.



Session 5: Mr. Nejib Benessaiah, Mr. Francois Brikke, Ms. Dionysia-Theodora Avgerinopoulou, Ms. Najwan Rukab, Ms. Thomie Vlachogianni, Mr. Mohamed Al-Hamdi (from left to right)

Les participants ont souligné la nécessité de planifier des activités ciblées de renforcement des capacités, adaptées aux différents publics et particulièrement pour la société civile. Toutefois, les participants ont exprimé leur scepticisme quant à la durabilité et la réelle capacité de la pléthore d'organisations non gouvernementales mises en place dans le sud de la Méditerranée dans le sillage du Printemps arabe. Par ailleurs, certains participants ont exprimé leur hésitation quant à l'appréciation des gouvernements concernant les travaux accomplis par la société civile et l'implication récurrente qui est autorisée / prévue dans divers projets.

11:30 – 13:00 Session 6

Création d'un environnement propice à la coopération : Mobilisation des Ressources Financières

Panel de Discussion

Modérateur: Mr. Chris Severin, Spécialiste Environnementaliste Senior, Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)

- Mme Amal Salama, Assistante Adjointe du Ministre des Affaires Etrangères, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte

- M. Moncef Rekaya, Directeur Général des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, Tunisie

- M. Fuad Bateh, Conseiller Senior, Division Eau & Environnement, Union pour la Méditerranée (UpM)

- Mme Sibylle Vermont, Coopération suisse au développement

Discussion

Cette session a présentée les expériences des différentes parties prenantes (les pays bénéficiaires, les bailleurs de fonds, autres organisations) en ce qui concerne la mobilisation de financement pour la coopération transfrontière. Les discussions du panel se sont focalisées sur les lignes de travail existantes et planifiées.

Pendant la discussion, plusieurs participants ont reconnu le besoin de mobiliser à la fois d'avantage de financement des pays riverains et des partenaires d'assistance au développement mais aussi d'avantage d'assistance de la part des donateurs et des organisations internationales pour la préparation de projets. Les discussions se sont également focalisées sur l'importance d'engager les communautés locales pour lesquelles les bénéfices résultant de la coopération transfrontière sont visibles. Les représentants des bailleurs de fonds ont exprimé leur engagement ainsi que leur volonté de contribuer aux besoins du pays, et ont apprécié la valeur potentielle d'avoir en place un cadre législatif lié aux ressources en eaux transfrontalières.

Plusieurs initiatives et projets existants ont été cités au cours de la discussion, accompagnés d'appels à l'engagement de plusieurs pays et des bailleurs de fonds. Au cours de la session, le cas de la rivière Medjerda (rivière partagée entre l'Algérie et la Tunisie) a été mentionné et la demande a été formulée d'appuyer la coopération transfrontière. La coopération autour de la Medjerda a été reconnue comme un cas mature de coopération sur les eaux partagées.

14:00-16:00 Session 7
Faire progresser l'action commune

Discussion modérée sur, *inter alia*:

- *Est-ce qu'un processus méditerranéen visant à appuyer l'échange d'informations et d'expériences Nord-Sud et Sud-Sud, le renforcement des capacités ainsi que le dialogue sur les aspects techniques relatifs à la gestion des ressources en eau transfrontalières pourrait être bénéfique pour faire avancer la coopération dans la région?*
- *Y a-t-il des zones /bassins transfrontaliers pour lesquels il existe des opportunités spécifiques pour développer davantage la coopération? Est-ce qu'il y a des exemples spécifiques de coopération sur les eaux partagées qui peuvent être promus par les riverains comme des projets prioritaires à soutenir?*
- *Est-ce que l'ouverture de la Convention sur l'Eau de la CEE-ONU est une opportunité pour les pays de la Méditerranée?*

Modérateurs:

M. Rafiq Husseini, UpM

Mme Francesca Bernardini, CEE-ONU

M. Michael Scoullos, GWP-Med



Photo de droite: Mme Francesca Bernardini, M. Rafiq Husseini, M. Michael Scoullos (de gauche à droite)

L'avant-dernière séance de la Table ronde a examiné les moyens de promouvoir la concertation et la coopération sur la gestion des ressources en eau transfrontière au travers de la discussion sur trois questions clés. Les interventions ont porté sur les opportunités et les défis pour améliorer la coopération transfrontière dans la région.

Au cours de la discussion, les participants ont soulevé l'opportunité de l'adhésion aux conventions régionales ou internationales existantes par rapport à l'élaboration d'une nouvelle convention adaptée aux besoins de la région / pays de la région. À cet égard, les participants ont demandé à la CEE de fournir de plus amples informations sur la Convention sur l'eau pour les utiliser pour la transmission des messages de la Table ronde à des niveaux plus élevés dans la hiérarchie des pays. Certains participants ont exprimé leur inquiétude d'avoir deux conventions-cadres internationales concernant la gestion des eaux transfrontalières, les deux ayant une portée globale (une fois que l'amendement à la Convention sur l'eau entrerait en vigueur). Des précisions ont été demandées sur les similitudes et les différences entre la Convention sur l'eau et la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (Convention de 1997 ou Convention des Nations Unies sur les cours d'eau).

Par conséquent, au cours de l'interaction, la CEE a précisé que:

1. Les deux conventions traitent du même sujet. Leurs dispositions respectives sont mutuellement compatibles, cohérentes du point de vue juridique, complémentaire et synergique. Plusieurs pays ont ratifié les deux conventions.
2. La Convention sur l'eau est déjà entrée en vigueur (38 parties en novembre 2012) et a une longue histoire de mise en œuvre et de pratique derrière elle, alors que la Convention de 1997 n'est pas encore entrée en vigueur et n'a pas été appliquée. Lors des 20 dernières années de son application, un grand nombre de normes juridiques (soft law) et d'instruments juridiques normatifs ont été élaborés dans le cadre de la Convention sur l'eau, qui sont d'une grande utilité non seulement pour ceux qui sont déjà Parties, mais aussi pour ceux qui aspirent à l'être (par exemple, le Guide pour la mise en œuvre de la Convention, le Guide d'orientation sur l'eau et l'adaptation au changement climatique ...).
3. La différence principale entre les 2 conventions réside dans l'existence d'un cadre institutionnel pour la Convention sur l'eau (c'est à dire la Réunion des Parties, le secrétariat et un certain nombre de groupes de travail, des «task forces» et autres organes subsidiaires, responsables de la mise en œuvre du plan de travail de la Convention). Ce cadre permet aux Parties de se conformer aux dispositions de la Convention sur l'eau. Il n'y pas de cadre institutionnel pour la Convention de 1997. Le caractère obligatoire de la coopération institutionnelle entre les Parties riveraines consiste une autre valeur ajoutée de la Convention sur l'eau.
4. La Convention sur l'eau a été négociée au départ comme un instrument régional par les pays de la CEE, alors que la Convention de 1997 a été adoptée au terme d'une négociation globale. Pourtant, suite à l'entrée en vigueur de l'amendement à la Convention sur l'eau, cette dernière se transforme en un instrument global qui permettra l'adhésion des pays au-delà de la région de la CEE, élargissant ainsi les expériences disponibles et favorisant les échanges pour appuyer la coopération transfrontalière.

Il a été reconnu que, même si un dialogue avec / entre les parties prenantes est essentiel quand il s'agit de missions officielles et de la ratification des documents juridiques, la gestion et la prise de décisions reste à la discrétion des gouvernements. À cet égard, la valeur de deux processus de consultation et de renforcement des capacités a été particulièrement reconnue, tandis qu'il a été en même temps reconnu que l'environnement international peut être utilisé pour appuyer des questions nécessaires dans les contextes nationaux. Compte tenu de l'environnement politique turbulent de la Méditerranée du Sud, des questions particulières ont été soulevées également concernant les mécanismes d'arbitrage et les outils de résolution des conflits qui sont disponibles au sein de la convention/des conventions.

16:30-17:00 Session 8
Conclusions et Clôture

Conclusions et clôture de la Table Ronde par les co-organisateurs

Au cours de la clôture, le projet de conclusions de la Table ronde a été présenté aux participants, qui l'ont approuvé comme valide et reflétant le contenu de la réunion de 2 jours. Le document de conclusions constitue la dernière partie du rapport (section IV ci-dessous).

L'importance de la gestion des ressources en eau transfrontalières pour le développement durable et la trajectoire socio-économique de la région méditerranéenne ont été fortement mis en évidence. Des cas de promotion de la coopération transfrontalière ont été identifiés, notamment le cas de la rivière Medjerda (partagée entre l'Algérie et la Tunisie) où un soutien a été demandé en vue du renforcement de la coopération bilatérale. La nécessité de renforcement ciblé des capacités à tous les niveaux a été identifiée, reflétant la volonté politique nécessaire pour une coopération transfrontalière efficace. La valeur ajoutée de réunions telles que la Table ronde a été soulignée par les participants et les co-organisateurs ont été encouragés à faire un suivi avec des réunions supplémentaires prochainement.

Photos de la Table ronde:



IV. Conclusions

Cette section inclut le document de conclusions complètes, comme il a été préparé, présenté et approuvé lors de la Table ronde à Rome.

1. Il y a eu un consensus général sur l'utilité de la Table ronde à l'égard de la gestion des ressources en eau transfrontalières. Tous les participants ont souligné l'urgence de travailler davantage dans le domaine des eaux transfrontalières car une proportion importante des eaux utilisées par la plupart des pays sont de source extérieure et sous pression vus la rareté naturelle de l'eau dans la région, la géomorphologie, la croissance démographique rapide, les tendances démographiques et les effets déjà perceptibles du changement climatique.
2. Les dispositions et l'application éventuelle de la Convention sur l'eau de la CEE et de la Convention sur les cours d'eau de l'ONU ont été expliquées. Les pays de la région ont été invités à y adhérer, car les conventions prévoient des cadres utiles pour faire avancer la coopération relatives aux ressources en eau transfrontalières. Il a été précisé que ces Conventions ne sont pas en concurrence entre elles, ni avec la Convention régionale sur les eaux partagées dans la région arabe en cours d'élaboration par le CESAO de l'ONU dans le cadre du mandat du Conseil Ministériel Arabe, ni avec la Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée. Le rôle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) découlant de la Déclaration ministérielle de la Mer Morte (Décembre 2008) qui favorise la coopération transfrontalière dans la région méditerranéenne dans le domaine de l'eau, via la supervision de l'élaboration de la Stratégie pour l'eau en Méditerranée et son mandat de valider et de rendre visibles les projets liés aux eaux transfrontières a été expliqué ;les partenaires ont été incités à utiliser davantage les cadres et les opportunités offertes par l'UpM.
3. La Table ronde a revu les développements de la coopération transfrontalière dans la Méditerranée, y compris les développements positifs récents de la partie nord de la région, tels que le cas de la Commission de la rivière Sava, du Dialogue sur la rivière Drin etc. qui ont été stimulés et facilités par des initiatives et des organisations internationales (comme le MED EUWI, la CEE, le FEM / IW et GWP-Med). Sur la base de ces exemples / cas positifs, les initiatives et les organisations internationales ont été invitées à faciliter le transfert d'expériences entre les régions et les pays de la Méditerranée du Sud-Est dans le domaine de la gestion des ressources en eau transfrontalières, en étroite collaboration avec les institutions et les acteurs concernés des pays.
4. Les participants à la réunion ont aussi été informés sur les efforts sérieux et continus qui ont été mis en œuvre par un certain nombre d'institutions dans le sud et l'est de la Méditerranée pour améliorer la gestion des eaux transfrontalières, avec des résultats encourageants, tels que ceux obtenus par la Ligue des États arabes, la CESAO-BGR, l'OSS, et le CEDARE. Néanmoins, il a été noté que la connaissance et l'expertise relatives aux différents aspects de la gestion des organismes de bassin sont relativement limitées.
5. Lors de la réunion, il a été signalé qu'une nouvelle initiative de coopération transfrontalière est en cours d'élaboration entre l'Algérie et la Tunisie pour la rivière Medjerda dans le cadre de l'AMCOW avec le soutien du GWP-Med. Une demande concrète a été faite pour demander l'appui de cette initiative par les organisations internationales et les bailleurs de fonds afin de régler les problèmes qui incluent, entre autres, des cas de sécheresses et d'inondations ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.
6. Le rôle des organisations internationales, des bailleurs de fonds et des projets, qui pourraient soutenir les dialogues en eau transfrontières, a été reconnu comme essentiel dans le développement et le maintien, pendant au moins une période minimale critique,

des dialogues et des processus nécessaires dans la région, jusqu'à ce qu'ils deviennent auto-entretenus.

7. Il y avait un véritable intérêt pour le partage des expériences et l'amélioration du rôle, de la contribution et de la participation constructive / effective des acteurs non étatiques, des ONGs et de la société civile en général dans les dialogues sur les ressources en eau transfrontières. Les expériences réussies de réseaux régionaux (comme le MedWet et le MIO-ECSDE) dans les dialogues transfrontaliers doivent être exploités en faveur des pays du sud, en tenant en compte, bien sûr, des conditions et des développements dans les pays riverains.
8. Les parlementaires doivent aussi être approchés afin d'être informés en détail et être impliqués dans la promotion des dialogues transfrontaliers. Le rôle du Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD) pourrait être très utile à cette fin.
9. Des activités de renforcement des capacités dans le domaine des eaux transfrontières semblent nécessaires et urgentes à tous les niveaux dans les pays de la région, à condition qu'elles soient bien ciblées (vers tous les acteurs impliqués) et de qualité et potentiel appropriés.
10. L'importance de la coopération transfrontalière pour la stabilité, la paix et le développement durable de la région, ainsi que de la mobilisation et l'engagement politique des pays riverains et de la communauté internationale afin d'atteindre cet objectif a été soulignée.
11. Il y a eu une large reconnaissance de la valeur ajoutée de la Table ronde et les co-organisateur ont été encouragés d'organiser des réunions supplémentaires dans un avenir proche.

ANNEXE I

Programme de la Table ronde



United Nations Economic
Commission for Europe



Secretariat of the Union for the Mediterranean
Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée
الأمانة العامة للإتحاد من أجل المتوسط



Ministry for the Environment,
Land and Sea



TABLE RONDE INTERNATIONALE SUR LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU TRANSFRONTIERES DANS LE SUD DE LA MEDITERRANEE

26 - 27 Novembre 2012
Chambre des Députés, Rome, Italie

Programme

JOUR 1 - 26 Novembre 2012

Enregistrement: 09:00-10:00

10:00 – 10:30 Session d'Ouverture

- Mr. Massimo Cozzone, Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mer, Italie, Vice-Président de la Réunion des Parties de la Convention sur l'Eau de la CEE-ONU

- Mme. Maro Evangelidou, Secrétaire Générale, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et du Changement Climatique, Grèce

- Mme. Francesca Bernardini, Secrétaire de la Convention sur la Protection et l'Utilisation des Cours d'Eau Transfrontières et des Lacs Internationaux, Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU)

- Mr. Rafiq Hussein, Secrétaire Général Adjoint, Division Eau et Environnement, Union pour la Méditerranée (UpM)

- Mr. Mish Hamid, Gestionnaire de Projet, Fonds Pour l'Environnement Mondial (FEM) IW:Learn III

- Mr. Michael Scoullou, Président, Global Water Partnership-Mediterranean (GWP-Med)

10:30 – 11:50 Session 1

Cadrage : La gestion des ressources en eau transfrontières autour de la Méditerranée

La session donnera un aperçu sur l'état, les principaux défis et les opportunités en matière de gestion des ressources en eau transfrontières en Méditerranée et comprendra des présentations portant sur la situation dans les différentes sous-régions.

Modérateur: *Mr. Rafiq Hussein, UpM*

- Aperçu sur la gestion des eaux transfrontières dans la Méditerranée

Mme. Anthi Brouma, Chargée de Programmes Senior, Global Water Partnership-Mediterranean (GWP-Med)

- Inventaire des ressources en eau partagées en Asie Occidentale: Résultats concernant l'état, les défis et la coopération

Mr. Andreas Renck, Conseiller Principal/Coordinateur de Projet BGR, Coopération ESCWA-BGR

- Etat, défis et réponses : Afrique du Nord

Mr. Khatim Kherraz, Secrétaire Exécutif, Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)

- Etat, défis et réponses: Europe du Sud Est

Mme. Francesca Bernardini, CEE-ONU

Discussion

11:50 – 13:30 Session 2

Création d'un environnement propice à la coopération: instruments juridiques mondiaux et régionaux

Cette séance se focalisera sur les instruments juridiques qui peuvent être utilisés pour faciliter les efforts de coopération autour des eaux partagées ; comment ont-ils été utilisés, quelles possibilités offrent-ils ? La réunion discutera dans quelle mesure ces instruments peuvent faciliter la coopération.

Modérateur: *Mr. Stefano Burchi, Association Internationale du Droit des Eaux*

- La Convention des Nations Unies pour les eaux transfrontalières : Contexte, contenu et pertinence

Mme. Flavia Loures, Fonds Mondial pour la Nature (WWF)

- La Convention sur l'Eau de la CEE-ONU : de l'échelle régionale à l'échelle mondiale?

Mme. Francesca Bernardini, CEE-ONU

- Promouvoir la coopération autour des aquifères transfrontaliers

Mme. Alice Aureli, Chef de Section, Systèmes Eaux Souterraines, Secteur Sciences Naturelles, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)

- Développer une convention régionale sur les eaux partagées dans la région Arabe

Mr. Mohamed Al-Hamdi, Premier Chargé des Affaires Economiques, Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (ESCWA)

Discussion

13:30 – 14:45 Pause Déjeuner

14:45– 16:00 Session 3

Création d'un environnement propice à la coopération: Aspects juridiques et institutionnels

La session, basée sur des exemples de la Méditerranée, permettra de discuter des différents aspects juridiques et institutionnels pour la promotion de la coopération et de la gestion des ressources en eau transfrontières.

Modérateur: *Mme Maro Evangelidou, Secrétaire Générale, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et du Changement Climatique, Grèce*

- Mise en place des instruments juridiques et institutionnels: application d'une vision partagée de la gestion des ressources en eau transfrontières

Mr. Dejan Panovski, Membre, Core Group du Drin

- La nécessité d'élaborer un cadre global pour les eaux souterraines transfrontières: Exemples du Sud de la Méditerranée

Mr. Mohamed Elrawady, Expert Ressources en Eau, Centre pour l'Environnement et le Développement dans la Région Arabe et l'Europe (CEDARE)

- Un cadre pour le suivi et l'évaluation conjoints du Système Aquifère du Sahara Septentrional

Mr. Hervé Trebossen, Conseiller Scientifique et Technique, Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)

Discussion

16:00– 16:30 Pause Café

16:30 – 18:15 Session 4

Création d'un environnement propice à la coopération : Gestion conjointe des ressources en eau

Cette session se focalisera sur les expériences et les leçons apprises, à la fois positives et négatives, à partir d'exemples de gestion conjointe de ressources partagées.

Modérateur: *Mr. Vangelis Constantianos, Executive Secretary, GWP-Med*

- Gestion conjointe des ressources en eau : exemples de la Jordanie

Mr. Mohammad Alatrash, Directeur, Ministère de l'Eau et de l'Irrigation, Jordanie

- Gestion coopérative de l'eau dans le bassin de la rivière Sava

Mr. Samo Grošelj, Secrétaire Adjoint pour la Protection des Eaux et des Systèmes aquatiques, Commission du Bassin de la Rivière de Sava

- Création du savoir et des instruments pour la gestion des Aquifères Karstiques

Mr. Neno Kukuric, Directeur de projet, Projet du Système Transfrontalier des Aquifères Dinariques et Karstiques (DIKTAS)

- Application du concept Ecosystème dans les négociations sur les eaux transfrontalières : exemple des marais irakiens au sein du système Tigre Euphrate

Mr. Fouad Abousamra, Coordinateur Régional, Gestion des Ecosystèmes, Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Bureau Régional pour l'Asie Occidentale (UNEP ROWA)

Discussion

20:00 Dîner

09:00 – 11:00 Session 5

Création d'un environnement propice à la coopération: Engagement des parties prenantes et renforcement des capacités

La session permettra d'examiner l'engagement des parties prenantes pour faciliter la coopération transfrontière et les moyens de renforcer leur capacité.

Modérateur: *Ms. Dionysia-Theodora Avgerinopoulou, Président du Cercle Méditerranéen des Parlementaires pour le Développement Durable (COMPSUD), Présidente du Comité de l'Environnement au Parlement Hellénique*

- Le renforcement des capacités en matière de diplomatie sur l'eau et de techniques de négociation dans le monde arabe

Mme. Chahra Ksia, Présidente, Centre des Etudes Hydriques et de Sécurité Arabe de l'Eau, Ligues des Etats Arabes

- L'approche du dialogue dans la coopération transfrontalière concernant la conservation des écosystèmes

Mr. Nejjib Benessaiah, Coordinateur, MedWet

- Renforcement des capacités au sein de l'Autorité Palestinienne de l'Eau

Mme. Najwan Rukab, Unité du Comité Conjoint de l'Eau, Autorité Palestinienne de l'Eau

- L'implication des ONG dans la gestion des ressources en eau transfrontalières

Mme. Thomie Vlachogianni, Chargée de Programmes, Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE)

- Renforcement des institutions pour les eaux transfrontalières en Afrique, Projet pan-africain ANBO / GWP avec l'appui de l'UE

Mr. Francois Brikke, Chargé Principal de Réseau, Global Water Partnership (GWP)

Discussion

11:00 – 11:30 Pause-Café

11:30 – 13:00 Session 6

Création d'un environnement propice à la coopération : Mobilisation des Ressources Financières

La session portera sur les expériences des différentes parties prenantes (les pays bénéficiaires, les bailleurs de fonds, autres organisations) en ce qui concerne la mobilisation de financement pour la coopération transfrontière.

Panel de Discussion

Modérateur: *Mr. Chris Severin, Spécialiste Environnementaliste Senior, Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)*

- *Mme. Amal Salama, Assistante Adjointe du Ministre des Affaires Etrangères, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte*

- *Mr. Moncef Rekaya, Directeur Général des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, Tunisie*

- *Mr. Fuad Bateh, Conseiller Senior, Division Eau & Environnement, Union pour la Méditerranée (UpM)*

- *Mme. Sibylle Vermont, Coopération suisse au développement*

13:00 – 14:00 Pause Déjeuner

14:00-16:00 Session 7

Faire progresser l'action commune

La séance permettra d'examiner les moyens de promouvoir l'action et la coopération conjointes en matière de ressources en eau transfrontières.

Discussion modérée sur, *inter alia*:

- *Est-ce qu'un processus méditerranéen visant à appuyer l'échange d'informations et d'expériences Nord-Sud et Sud-Sud, le renforcement des capacités ainsi que le dialogue sur les aspects techniques relatifs à la gestion des ressources en eau transfrontalières pourrait être bénéfique pour faire avancer la coopération dans la région?*
- *Y a-t-il des zones /bassins transfrontaliers pour lesquels il existe des opportunités spécifiques pour développer davantage la coopération? Est-ce qu'il y a des exemples spécifiques de coopération sur les eaux partagées qui peuvent être promus par les riverains comme des projets prioritaires à soutenir ?*
- *Est-ce que l'ouverture de la Convention sur l'Eau de la CEE-ONU est une opportunité pour les pays de la Méditerranée?*

Modérateurs:

Mr. Rafiq Hussein, UpM

Mme. Francesca Bernardini, CEE-ONU

Mr. Michael Scoullos, GWP-Med

16:00 – 16:30 Pause-Café

16:30-17:00 Session 8

Conclusions et Clôture

Conclusions et clôture de la Table Ronde par les co-organisateur

20:00 Dîner

28-30 Novembre 2012: Réunion des Parties de la Convention sur l'Eau

ANNEXE II

Liste des participants

List of Participants

International Roundtable on Transboundary Water Resources Management in the Southern Mediterranean 26 – 27 November 2012, Rome, Italy

	<i>Country</i>	<i>Title</i>	<i>Name</i>	<i>SURNAME</i>	<i>Position</i>	<i>Affiliation/Organisation</i>	<i>Email</i>
1	Algeria	Mr.	Seif El Islam	BEMMANSOUR	Regional Inspector of Environment	Ministry of Environment	environnement.ouest@yahoo.fr
2	Algeria	Mr.	Nacer Riad	BENDAOU	Coordinator	RAED	rmb_algerie@yahoo.fr , aeb_boum@hotmail.com
3	Bahrain	Mr.	Fouad	ABOUSAMRA	Regional Coordinator for Ecosystem Management for West Asia	UNEP Regional Office for West Asia	fouad.abousamra@unep.org
4	Croatia	Mr.	Samo	GROSELJ	Protection of Waters and Aquatic Eco-System, Deputy Secretary	International Sava River Basin Commission	isrbc@savacommission.org
5	Egypt	Mr.	Mohamed Rami	MAHMOUD	Water Resources Planning and Management, National Water Research Center, Professor	Arab Water Council	rami@m-rami.org
6	Egypt	Ms.	Chahra	KSIA	President	Center of Water Studies and Arab Water Security, League of Arab States	cofws@yahoo.com
7	Egypt	Mr.	Mohamed	ELRAWADY	Regional Water Resources Specialist	Centre for Environment and Development for the Arab Region & Europe	melrawady@cedare.int
8	Egypt	Ms.	Amal	SALAMA	Deputy Assistant Minister	Ministry of Foreign Affairs	amalsalama@yahoo.com

9	Egypt	Ms.	Tahany	MOSTAFA YOUSSEF SELIT	Engineer	Ministry of Water Resources and Irrigation	tsileet@yahoo.com , t.sileet@nws.gov.eg
10	Egypt	Ms.	Djahida	BOUKHALFA	Project Coordinator	UNDP - Water Governance for Arab States	djahida.boukhalfa@undp.org
11	France	Ms.	Milagros	COUCHOUD	President	Institut Méditerranéen de l'Eau	info@ime-eau.org
12	France	Ms.	Céline	DUBREUIL	Regional Activity Centre from UNEP/MAP, Programme Officer for Water	Plan Bleu	cdubreuil@planbleu.org
13	France	Mr.	Walter	MAZZITTI	President of EMWIS Steering Committee, Euro-Mediterranean Information System on know-how-in the water sector	SEMIDE/EMWIS	waltermazzitti@hotmail.com , w.mazzitti@semide.org
14	France	Ms.	Alice	AURELI	Chief, Groundwater Resources and Aquifer Systems, Management-ISARM programme - Coordinator, Transboundary Aquifers	UNESCO	a.aureli@unesco.org
15	Greece	Ms.	Dionysia-Theodora	AVGERINOPOULOU	President	COMPSUD	d.avgerinopoulou@parliament.gr
16	Greece	Ms.	Anthi Dionysia	BROUMA	Senior Programme Officer	Global Water Partnership - Mediterranean	anthi@gwpmed.org
17	Greece	Mr.	Evangelos	CONSTANTIANOS	Executive Secretary	Global Water Partnership - Mediterranean	vangelis@gwpmed.org
18	Greece	Mr.	Dimitris	FALOUTSOS	Programme Coordinator for Southeastern Europe	Global Water Partnership - Mediterranean	dimitris@gwpmed.org
19	Greece	Ms.	Vasiliki	MANTZARA	Administration and Finance, Senior Officer	Global Water Partnership - Mediterranean	bessie@gwpmed.org
20	Greece	Mr.	Michael	SCOULLOS	Chairman	Global Water Partnership - Mediterranean	secretariat@gwpmed.org

21	Greece	Ms.	Maro	EVANGELIDOU	Secretary General	Ministry of Environment, Energy	m.evangelidou@prv.ypeka.gr
22	Greece	Mr.	Iosif	SCOULLOS	Engineer	MIO-ECSDE	info@mio-ecsde.org
23	Greece	Ms.	Thomais	VLACHOGIANNI	Programme Officer	MIO-ECSDE	info@mio-ecsde.org
24	Greece	Mr.	Nejib	BENESSAIAH	Coordinator	Ramsar Mediterranean Wetlands Initiative	nejib@medwet.org
25	Italy	Mr.	Atef	HAMDY	Emeritus Professor of Water Resources Management	CIHEAM-IAM	hamdy@iamb.it
26	Italy	Mr.	Stefano	BURCHI	Chairman	International Association for Water Law	stefano.burchi@gmail.com
27	Italy	Ms.	Marie-Claire	CORDONIER SEGGER	Economic Growth and Trade Programs	International Development Law Organization	mcordonier@idlo.int
28	Italy	Ms.	Pamela	KOVACS	Economic Growth and Trade Programs, Consultant	International Development Law Organization	pkovacs@idlo.int
29	Italy	Ms.	Yolanda	SAITO	Green Economy, Economic Growth and Trade Programs, Legal Specialist	International Development Law Organization	ysaito@idlo.int
30	Italy	Ms.	Sara	LIVI		Ministry for Environment, Land and Sea	livi.sara@minambiente.it
31	Italy	Ms.	Alessandra	PALMA	Expert	Ministry for Environment, Land and Sea	palma.alessandra@minambiente.it
32	Italy	Mr.	Massimo	COZZONE	Department for Sustainable Development, Climate Change and Energy, Senior Officer	Ministry for the Environment, Land and Sea	cozzone.massimo@minambiente.it
33	Italy	Ms.	Ana Carmen	GAINARIU	Expert	Ministry for the Environment, Land and Sea	gainariu.anacarmen@minambiente.it
34	Italy	Mr.	Attila	TANZI	Chairman, Full Professor of International Law	University of Bologna	attilatanzi@hotmail.com , attila.tanzi@unibo.it

35	Italy	Ms.	Francesca	ANTONELLI	Head of Freshwater Unit	WWF Mediterranean Programme	fantonelli@wwfmedpo.org
36	Italy	Ms.	Angela	KLAUSCHEN	Senior Freshwater Policy Officer	WWF Mediterranean Programme	aklauschen@wwfmedpo.org
37	Jordan	Mr.	Mohammad	ALATRASH	Director of Water Resources	Ministry of Water and Irrigation	Mohammad_Al-atrash@mwi.gov.jo , mohammad_atrash@yahoo.com
38	Lebanon	Ms.	Iman	ABDEL AAL	Treasurer	Association of the Friends of Ibrahim Abdel Al	abdelal@cyberia.net.lb
39	Lebanon	Mr.	Andreas	RENCK	BGR Principal Advisor/ Project Coordinator	ESCWA-BGR Cooperation	Andreas.Renck@bgr.de , renck@un.org
40	Lebanon	Mr.	Mohamed	AL-HAMDI	First Economic Affairs Officer	The Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA)	al-hamdi@un.org
41	Mauritania	Mr.	Saadou Ebih	MONANE	Director of the National Center for Water Resources	Ministry of Hydraulics and Sanitation	saadouebih@yahoo.fr
42	Morocco	Mr.	Abdelkader	BENOMAR	Water Department, Director of Research of Water and Planning	Ministry of Energy, Mines, Water and Environment	abdelkader_benomar@yahoo.fr
43	Netherlands	Mr.	Neno	KUKURIC	Director	International Groundwater Centre	nenokukuric@un-igrac.org
44	Palestinian Territory, Occupied	Mr.	Ahmed	ABUTHAHER	Director General of Projects and International Relations	Ministry of Environment Affairs	ahmadabuthaher@yahoo.com
45	Palestinian Territory, Occupied	Ms.	Najwan	RUKAB	Engineer	Palestinian Water Authority	nrukab@pwa.ps
46	Slovakia	Mr.	Mish	HAMID	Project Manager	GEF IW:LEARN	mish@iwlearn.org , mishalh@unops.org
47	Spain	Ms.	Amparo	RAMBLA GIL	Councillor of Agriculture, Food and Environment	Embassy of Spain	arambla@tiscali.it
48	Spain	Ms.	Katharina	KOBER	Project Coordinator	Mediterranean Network of Basic Organizations	remoc1@remoc.org

49	Spain	Mr.	Fuad	BATEH	Senior Advisor on Environment and Water	Union for the Mediterranean Secretariat	fuad.bateh@umfsecretariat.org
50	Spain	Mr.	Rafiq	HUSSEINI	Deputy Secretary General for Water and Environment	Union for the Mediterranean Secretariat	water@ufmsecretariat.org
51	Spain	Mr.	Raffaele	MANCINI	Freshwater Capacity Building Officer	WWF Mediterranean Programme	rmancini@atw-ww.org
52	Spain	Mr.	Carlos	VAQUERO			carlos.vaquero1@hotmail.com
53	Sweden	Mr.	François	BRIKKE	Senior Network Officer	Global Water Partnership	francois.brikke@gwp.org
54	Switzerland	Ms.	Sibylle	VERMONT	Water Convention, Chairperson of the Meeting of the Parties to the UNECE	Swiss Federal Office for the Environment, Senior Scientific Officer	sibylle.vermont@bafu.admin.ch
55	Switzerland	Ms.	Francesca	BERNARDINI	Environment Division, Secretary to the Water Convention	United Nations Economic Commission for Europe	francesca.bernardini@unece.org
56	Switzerland	Ms.	Chantal	DEMILECAMPS	Environment Division, Environmental Affairs Officer	United Nations Economic Commission for Europe	chantal.demilecamps@unece.org
57	Switzerland	Ms.	Mara	TIGNINO	Platform for International Water Law, Faculty of Law, Senior Researcher	University of Geneva	mara.tignino@unige.ch
58	The former Yugoslav Republic of Macedonia	Mr.	Dejan	PANOVSKI	Head of Unit	Drin Core Group	dejpan11@gmail.com
59	Tunisia	Ms.	Sarra	TOUZI	Programme Officer	Global Water Partnership - Mediterranean	sarra@gwpmmed.org
60	Tunisia	Mr.	Moncef	REKAYA	Water Resources Department, General Director	Ministry of Agriculture	moncefrekaya@yahoo.com
61	Tunisia	Mr.	Fethi	JEMAI	Director	Ministry of Environment	jemaifethi17@yahoo.fr

62	Tunisia	Mr.	Khatim	KHERRAZ	Executive Secretary	Sahara and Sahel Observatory	khatim.kherraz@oss.org.tn
63	Tunisia	Mr.	Hervé	TREBOSEN	Scientific and Technical Adviser	Sahara and Sahel Observatory	herve.trebossen@oss.org.tn
64	United Kingdom	Ms.	Elizabeth	SMITH	Senior Environmental Advisor	European Bank for Reconstruction and Development	smithe@ebrd.com
65	United States of America	Mr.	Christian	SEVERIN	Global Environment Facility	Global Environment Facility	cseverin@thegef.org
66	United States of America	Ms.	Flavia	LOURES	Senior Programme Officer	World Wildlife Fund	flavia.loures@wwfus.org